



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE



Transforming Africa's Trade
African Export-Import Bank
Banque Africaine d'Import-Export

Note D'orientation 9

Octobre 2024

**Surmonter les défis
de la facilitation des
échanges en Afrique
: Stratégies pour les
décideurs politiques**



Note D'orientation 9

Octobre 2024



À RETENIR

La facilitation des échanges est essentielle pour libérer le potentiel économique de l'Afrique et garantir le succès de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les décideurs politiques jouent un rôle essentiel dans la création d'un environnement favorable vers le relèvement des défis clés tels que la coordination inter-agences, la mise en œuvre efficace des accords régionaux et en garantissant la cohérence des politiques à travers le continent. Le succès des mesures de facilitation des échanges dépend de la capacité des gouvernements à réduire les barrières non tarifaires, à harmoniser les réglementations et à mettre en œuvre des solutions numériques qui rationalisent les procédures douanières et frontalières. En s'attaquant à ces obstacles, les décideurs politiques peuvent stimuler la croissance économique, améliorer l'intégration régionale et renforcer la compétitivité des entreprises africaines sur la scène mondiale. Cette note d'orientation décrit les défis critiques et propose des recommandations concrètes aux décideurs politiques pour surmonter ces obstacles. Pour surmonter bon nombre des défis identifiés, cette note d'orientation recommande aux décideurs politiques de donner la priorité au renforcement de la coordination inter-agences, notamment par la création de Comités Nationaux de Facilitation des Echanges (CNFE) bien financés, et d'assurer la mise en œuvre efficace des accords régionaux tels que la ZLECAf. . En outre, il sera essentiel de tirer parti de solutions numériques telles que les guichets uniques électroniques et d'harmoniser les procédures douanières entre les frontières pour réduire les coûts du commerce et améliorer la transparence.

1 LE PROBLEME

La Facilitation des échanges, qui fait référence à la simplification, à la modernisation et à l'harmonisation des processus d'exportation et d'importation, est essentielle pour favoriser la croissance économique et le développement en Afrique. Dans le contexte africain, la facilitation des échanges est particulièrement crucial dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), où il joue un rôle central dans la réduction des barrières commerciales et la promotion de la circulation efficace des biens et des services à travers les frontières. Les principales mesures de facilitation des échanges en Afrique comprennent la simplification des documents commerciaux, l'amélioration de la transparence des règles commerciales et l'harmonisation des réglementations entre les pays, avec des initiatives telles que des postes frontaliers à guichet unique et des régimes commerciaux simplifiés facilitant les flux transfrontaliers.

Avec 47 pays ratifiant la ZLECAf d'ici 2024, l'Accord vise à stimuler le commerce intra-africain en libéralisant les biens et services et en s'attaquant aux contraintes liées à la facilitation des échanges. Pour que l'impact potentiel de la ZLECAf sur le développement soit atteint, il faut s'attaquer efficacement à ces obstacles, car le commerce intra-africain pourrait plus que quadrupler d'ici 2045. La ZLECAf s'appuie de manière significative sur les principes et les cadres établis par l'Accord sur la Facilitation des Echanges de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Cet Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC vise, depuis 2017, à rationaliser les processus commerciaux à l'échelle mondiale. L'AFE est important car il implique l'ensemble des 164 membres de l'OMC, y compris 156 membres de l'OMC ayant ratifié l'accord au niveau national, dont 35 pays africains.

La facilitation des échanges est essentielle à la croissance économique et au développement de l'Afrique, car elle entraîne de nombreux avantages économiques, notamment de meilleurs résultats commerciaux, une activité économique accrue et la création d'emplois. En rationalisant les processus commerciaux, les pays africains peuvent stimuler les flux commerciaux, ce qui, à leur tour, favorise la concurrence, favorise l'innovation et pourrait stimuler les améliorations socio-économiques dans les domaines de l'éducation et de la santé en générant des revenus plus importants pour les pays. La facilitation des échanges joue également un rôle clé dans l'intégration régionale, en facilitant un commerce transfrontalier plus fluide en améliorant les infrastructures et en harmonisant les réglementations. Cela est essentiel pour que les pays africains participent plus efficacement aux chaînes de valeur régionales et mondiales (CVR et CVM), en tirant parti de leurs avantages comparatifs. De plus, en réduisant les coûts du commerce et en améliorant l'efficacité, la facilitation des échanges améliore la compétitivité mondiale des entreprises africaines, en attirant les investissements et en promouvant

l'innovation, ce qui, à terme, réduit la pauvreté et améliore le bien-être social sur tout le continent.

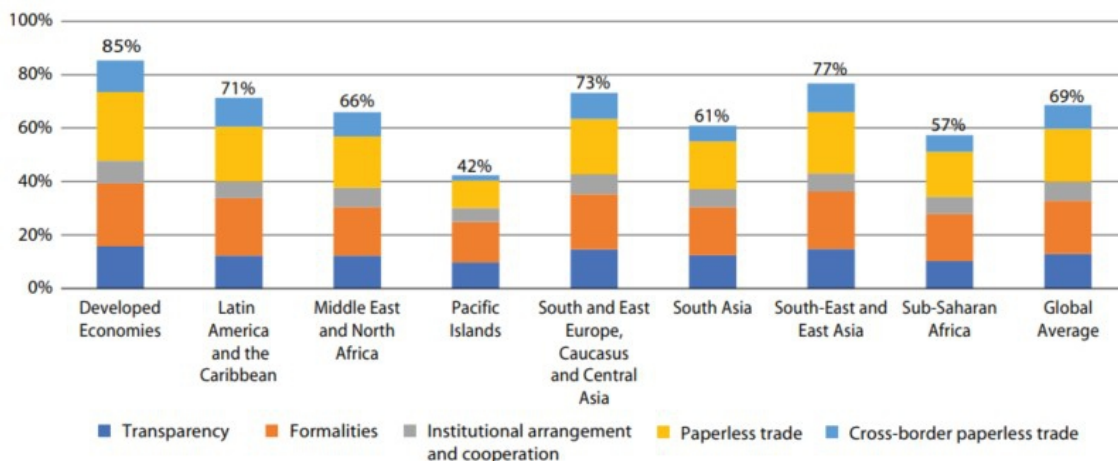
Les décideurs politiques jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre efficace des mesures de facilitation des échanges en créant des environnements favorables qui contribuent aux flux commerciaux fluides. Leurs responsabilités incluent la formulation et l'application de réglementations claires, transparentes et harmonisées pour simplifier les procédures douanières et réduire les barrières commerciales.

Cependant, les décideurs politiques sont confrontés à des défis importants dans des domaines tels que la coordination entre les ministères gouvernementaux, les agences et autres parties prenantes. Une coordination interinstitutionnelle efficace est souvent entravée par une délégation limitée de responsabilités, des procédures incohérentes et un manque de mécanismes formels de coopération, qui créent tous des goulots d'étranglement dans les processus commerciaux. En outre, la mise en œuvre des accords et protocoles régionaux reste un défi car de nombreux pays peinent à traduire ces accords en politiques concrètes, ce qui conduit à une prolifération de barrières non tarifaires (BNT) qui annulent les avantages des réductions tarifaires. Enfin, la cohérence des politiques et l'homogénéité entre les régions sont cruciales mais font souvent défaut. Des réglementations de transport incohérentes, des normes différentes et un manque de mécanismes unifiés de règlement des différends créent des complications logistiques et augmentent les coûts pour les commerçants. Les décideurs politiques doivent relever ces défis en favorisant une meilleure coordination, en garantissant une mise en œuvre efficace des accords et en harmonisant les réglementations pour améliorer l'efficacité du commerce à travers l'Afrique dans le cadre de la ZLECAf. Cette note d'orientation expose certains de ces défis et propose des recommandations aux décideurs politiques sur la manière de les relever.

2 HISTORIQUE

L'Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable (Enquête UNTF) montre que les pays africains sont à la traîne par rapport aux autres régions en matière de mise en œuvre du commerce international. Les économies développées arrivent en tête avec un taux d'adoption des mesures de facilitation des échanges de 85 %, tandis que l'Afrique subsaharienne se trouve à 57 % (Figure 1).

Figure 1 – Taux moyens de mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges à l'échelle mondiale



Source: The UN Global Survey on Digital and Sustainable Trade Facilitation, 2023. Available at [untfsurvey.org](https://www.untfsurvey.org)

Figure 1

Source : Enquête mondiale sur la facilitation du commerce numérique et durable 2023 - <https://www.untfsurvey.org/>

Bien que les pays africains ne parviennent pas à mettre en œuvre les mesures de facilitation des échanges par rapport à leurs pairs développés et en développement, la mise en œuvre de la facilitation des échanges a augmenté dans les pays africains en 2023, par rapport aux années précédentes (Figure 2). Les performances moyennes de mise en œuvre dans le cadre de l'enquête de l'UNFE indiquent une augmentation de près de 10 %, passant de 49,98 % en 2021 à 58,51 % en 2023. Les pays d'Afrique

du Nord sont en tête de la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges, suivis de près par les économies d'Afrique australe. Les pays d'Afrique centrale, bien qu'ayant augmenté leur taux de mise en œuvre au cours des deux dernières itérations successives de l'Enquête, maintiennent les taux de mise en œuvre les plus bas en 2023, à 44,98 %.

Figure 2 : Comparaison de la mise en œuvre de la facilitation des échanges entre 2015 et 2023

Source : Enquête mondiale sur la facilitation du commerce numérique et durable 2023 - <https://www.untfsurvey.org/>

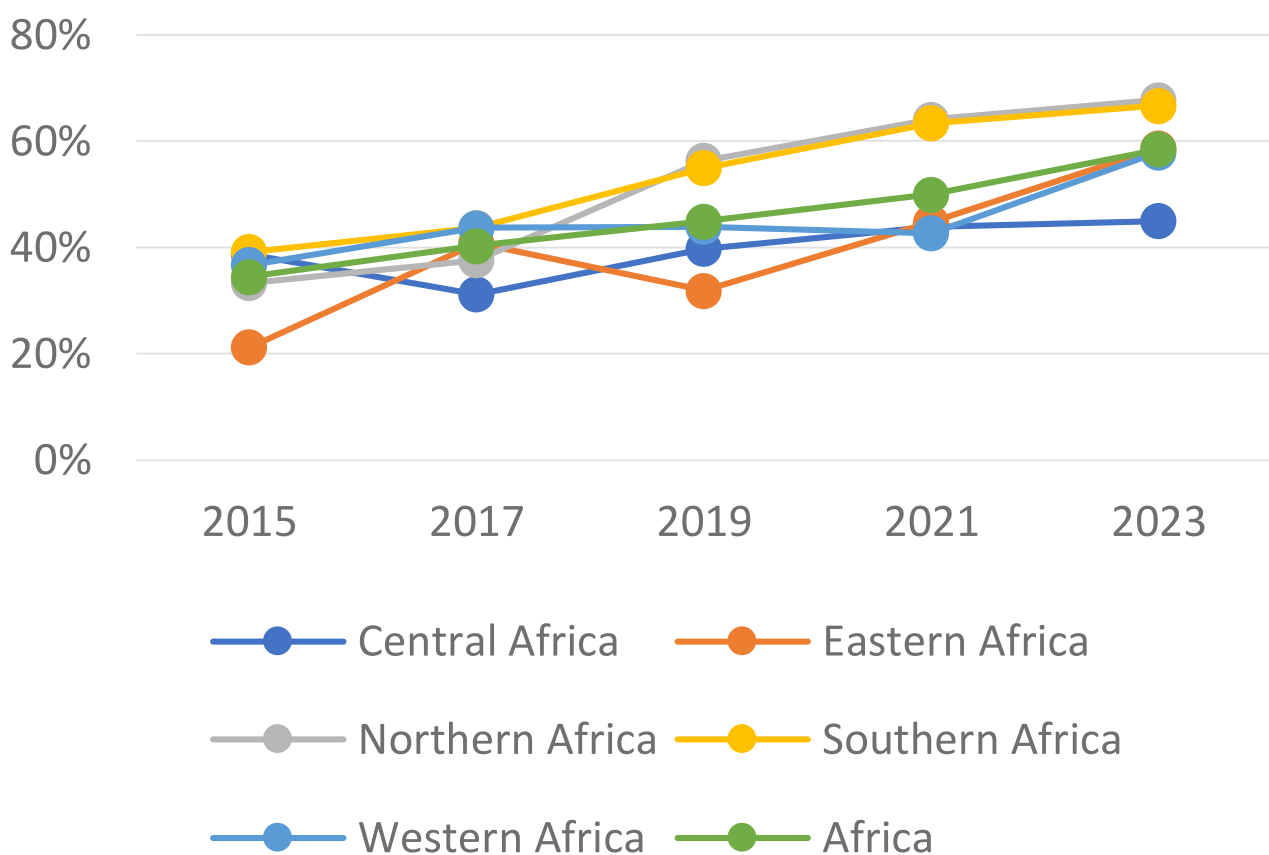


Figure 2

Étant donné que 40 économies africaines diverses ont participé à l'enquête du FNUAP, il est impossible d'attribuer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la facilitation des échanges en 2023 à un seul facteur. Au lieu de cela, divers facteurs ont été attribués aux gains réalisés, notamment : l'apaisement de la pandémie et le début de la reprise des « activités commerciales normales » ; une plus grande adoption et un plus grand déploiement de mesures de facilitation des échanges telles que les postes frontières à guichet unique ; le soutien continu au renforcement des capacités en matière de facilitation des échanges de la part des partenaires de développement, conformément aux engagements pris au titre de l'AFE ; et un nouvel élan dans le cadre de la ZLECAf, entre autres. Lorsque les résultats de la dernière enquête sont comparés aux résultats historiques, il est clair que les pays africains ont réalisé les gains relatifs les plus importants dans la mise en œuvre de mesures liées au commerce transfrontalier sans papier et dans l'augmentation de la transparence des procédures commerciales (Figure 3).

défis pour les décideurs politiques. Bien que la ZLECAf et d'autres cadres régionaux fournissent une base solide pour promouvoir le commerce intra-africain, un certain nombre d'obstacles entravent encore l'efficacité de la facilitation des échanges. Ces défis incluent une coordination limitée entre les ministères et agences gouvernementales, une application incohérente des accords régionaux et un manque de cohérence politique à travers le continent. Pour les décideurs politiques, relever ces défis est essentiel pour améliorer l'efficacité commerciale, réduire les coûts et garantir que les économies africaines puissent s'intégrer pleinement dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Cette section explorera les principaux défis en matière de facilitation des échanges commerciaux et de promotion d'une croissance économique durable en Afrique.

3.1 Coordination entre les ministères gouvernementaux, les agences et autres parties prenantes

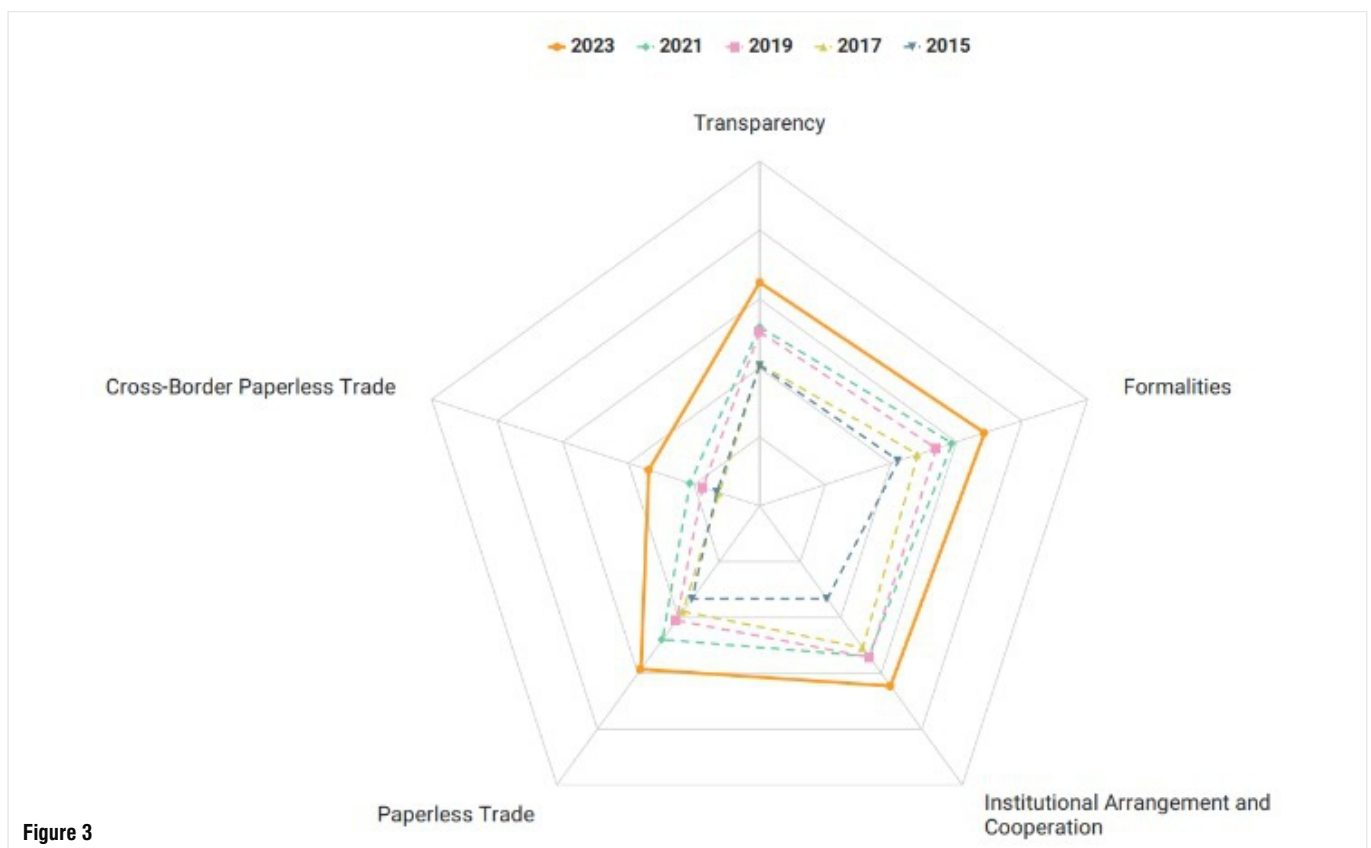


Figure 3 : Comparaison historique de la mise en œuvre de la facilitation des échanges, Afrique

Source : Enquête mondiale sur la facilitation du commerce numérique et durable 2023 - <https://www.unftsurvey.org/>

3 DÉFIS ET PRIORITÉS DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES

Le TF joue un rôle essentiel dans l'amélioration des performances commerciales de l'Afrique, mais sa mise en œuvre présente plusieurs

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le besoin urgent d'une meilleure coordination entre les différentes agences gouvernementales et entre les pays pour gérer les contrôles aux frontières et garantir la fluidité des échanges commerciaux. Par exemple, pendant la pandémie, le manque de coordination a entraîné de graves embouteillages et des retards aux postes frontières, car les différentes agences opéraient sans stratégie unifiée. Les décideurs politiques devraient établir des mécanismes formels pour une communication et une coopération régulières entre les douanes, la santé, les transports et les autres agences concernées.

Ces mécanismes pourraient inclure des programmes de formation conjoints, des bases de données partagées et des procédures harmonisées pour garantir le bon fonctionnement des opérations. La ZLECAf peut tirer parti de ces leçons pour favoriser la coopération intergouvernementale, en garantissant que les réglementations et procédures commerciales sont harmonisées, renforçant ainsi l'efficacité du commerce transfrontalier à travers le continent.

Une facilitation efficace des échanges nécessite une coordination à la fois intergouvernementale et interministérielle aux niveaux national et régional. La complexité de la facilitation des échanges implique de multiples parties prenantes, notamment les ministères des douanes, du commerce et des transports, les autorités portuaires et routières, les transitaires et les agences frontalières. Conscients de cela, les rédacteurs de l'AFE ont mandaté la création de comités nationaux de facilitation des échanges (NTFC). Ces comités sont conçus pour agir en tant qu'organes consultatifs pour promouvoir la facilitation, examiner les réglementations internationales en matière de commerce et de transport, formuler des recommandations politiques et favoriser la transparence administrative sur les principales questions de commerce et de transport.

En juin 2020, environ 28 pays africains avaient établi un CNFE, et deux pays supplémentaires signalaient l'existence d'un CNFE de facto. Bien qu'il s'agisse d'une réalisation importante, la simple création de ces comités ne suffit pas. Le véritable défi consiste à garantir que ces organismes soient opérationnels et se coordonnent efficacement les uns avec les autres. Des NTFC qui fonctionnaient bien auraient pu minimiser les pertes subies par les commerçants pendant la pandémie, comme le refoulement des marchandises aux frontières ou les longs retards dus à l'incertitude politique concernant le passage des marchandises. Pour réussir, les CNFE doivent disposer d'un financement solide ne dépendant pas du soutien des donateurs, d'un engagement politique ferme à rester indépendant du gouvernement en place, d'une base juridique solide, de structures organisationnelles solides et d'une composition inclusive pour combler le fossé public-privé et d'autres défis (voir l'encadré). 1) . Ces éléments sont cruciaux pour l'efficacité et la durabilité des CNFE en Afrique.

Un défi important est la délégation limitée des responsabilités frontalières aux agences de contrôle des frontières respectives dans de nombreux pays africains. Entre 20 et 30 % des pays autorisent une délégation limitée, ce qui entrave une meilleure interaction.

government coordination for trade facilitation. De telles limitations limitent la capacité des agences frontalières à réagir rapidement à des scénarios commerciaux dynamiques, ce qui peut entraîner des retards et des inefficacités opérationnelles. Des procédures commerciales incohérentes entre les

différentes agences peuvent semer la confusion parmi les commerçants et entraver le bon déroulement des opérations transfrontalières. Une délégation incomplète entrave également le partage transparent d'informations entre les organismes, gouvernementaux empêchant le

Encadré 1 – Le NTFC du Ghana relève les défis liés au genre

Le Sous-comité du commerce et du genre du Ghana a été créé par le NTFC du Ghana dans le but principal de former un groupe de travail technique dédié à l'intégration des perspectives de genre dans les politiques commerciales et à leur exécution réussie au sein du pays. Le sous-comité a été créé pour atteindre les objectifs suivants : premièrement, favoriser les discussions en cours, renforcer la responsabilité et superviser les effets des politiques et des efforts de facilitation des échanges sur les commerçantes ; deuxièmement, renforcer la participation des femmes pour garantir un accomplissement global et durable de la mission de facilitation des échanges ; et troisièmement, mettre en valeur les avantages découlant de la promotion de l'égalité des

développement d'une approche globale de la gestion commerciale et de l'évaluation des risques. Des cadres législatifs clairs sont essentiels pour permettre aux autorités douanières de collaborer avec leurs homologues d'autres pays afin d'accélérer les principaux goulets d'étranglement en matière de facilitation des échanges et de favoriser une coopération efficace.

La mise en œuvre réussie des mesures de facilitation des échanges nécessite également une collaboration solide entre les secteurs public, privé et civil. Les gouvernements doivent faire preuve de leadership et de responsabilité tout en impliquant le secteur privé dans la conception et la mise en œuvre d'écosystèmes numériques et de facilitation des échanges. Les décideurs politiques créent un environnement de facilitation des échanges, mais les entreprises opèrent dans cet environnement, ce qui nécessite une synergie dans les consultations. Cette collaboration devrait inclure les MPME, en garantissant leur représentation dans les consultations des parties prenantes, car elles manquent souvent de la représentation dont bénéficient les grandes entreprises par le biais des associations professionnelles. Les NTFC constituent le forum idéal pour de telles consultations.

Implementation of Regional Agreements and Protocols

Les avantages potentiels de la ZLECAf, y compris les mesures de facilitation des échanges au sein de l'Accord, et d'autres accords régionaux, ne peuvent être réalisés que grâce à une mise en œuvre efficace et à la traduction de ces accords en politiques et pratiques concrètes. Le simple fait de signer des accords et de fixer des objectifs ambitieux ne produira pas de résultats tangibles à moins qu'ils ne soient activement poursuivis et intégrés dans les cadres nationaux.

L'expérience de régions telles que l'Afrique de l'Ouest souligne la nécessité d'éliminer les barrières locales et régionales au commerce et au transport. La facilitation du commerce et des transports est une priorité absolue pour une économie florissante, car le commerce transfrontalier peut considérablement accélérer l'intégration régionale.

Cependant, de nobles aspirations n'ont souvent pas été transformées en actions en raison d'une faible volonté politique de réformer des réglementations obsolètes, de procédures douanières lourdes et non réciproques, d'un financement local insuffisant pour le développement des infrastructures et d'une myriade de problèmes connexes.

Au cours des deux dernières décennies, une tendance mondiale est apparue selon laquelle la réduction des barrières tarifaires s'est accompagnée d'une augmentation des ONT et des MNT. Cette tendance est également évidente en Afrique, où des efforts concertés dans le cadre de négociations bilatérales, régionales et multilatérales ont réussi à réduire les coûts tarifaires. Toutefois, ces progrès ont été compromis par la montée des ONT et des MNT, qui sont devenues des obstacles importants au commerce. L'augmentation des ONT comprend des défis tels qu'une infrastructure de transit et routière inadéquate, des opérations frontalières inefficaces, des inspections de contrôle de qualité, des barrages routiers successifs et des restrictions quantitatives sur les marchandises par les États individuels. Ces barrières créent des coûts commerciaux importants qui annulent les avantages de la réduction des droits de douane. Le problème est encore aggravé par les faiblesses de la gouvernance économique, qui favorisent la corruption et l'inefficacité des processus commerciaux.

L'incapacité à mettre en œuvre avec précision les accords et protocoles régionaux a contribué à ce problème. Même si les droits de douane ont été abaissés, le manque de mise en œuvre efficace des mesures de facilitation des échanges a permis aux ONT de proliférer. Cette situation souligne la nécessité d'une approche globale de la facilitation des échanges qui s'attaque à la fois aux barrières tarifaires et non tarifaires. En mettant en œuvre efficacement les accords régionaux et continentaux et en se concentrant sur la réduction des barrières non tarifaires, les pays africains peuvent améliorer l'efficacité commerciale, réduire les coûts du commerce et tirer pleinement parti des avantages de l'intégration économique. Relever ces défis est crucial pour libérer le potentiel de la ZLECAf et d'autres initiatives commerciales régionales.

Si les MNT ont souvent des utilisations légitimes, comme la protection des industries nationales ou la réalisation d'objectifs sociaux, elles peuvent également engendrer des coûts commerciaux importants en raison de l'hétérogénéité de la réglementation et du comportement de recherche de rente des autorités. Les décideurs politiques doivent s'efforcer de réduire les effets restrictifs des MNT sur le commerce en garantissant la transparence et la coopération entre les acteurs commerciaux. L'Observatoire africain du commerce, calqué sur le mécanisme de surveillance en ligne des ONT de la ZLET (voir encadré 2) par exemple, peut fournir des données cruciales sur les MNT et leurs impacts économiques, aidant ainsi à mobiliser les parties prenantes et à éclairer les réformes politiques. La transparence est une étape clé pour faire pencher la balance du côté des réformateurs et non des défenseurs du statu quo des rentes.

3.2 Cohérence et uniformité des politiques

Une facilitation efficace des échanges en Afrique dépend de la cohérence et de l'uniformité des politiques à travers le continent. Les décideurs politiques doivent veiller à ce que les réglementations et les normes soient harmonisées et transparentes afin de créer un environnement propice au commerce et à l'investissement.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence d'importantes lacunes dans la transparence des processus bureaucratiques liés au commerce. Pendant la pandémie, la fermeture des frontières et des mesures de contrôle strictes ont entraîné des retards importants dans la circulation des

Encadré 2 – Mécanisme de déclaration en ligne des ONT de la ZLET

Le COMESA, l'EAC et la SADC ont mis en œuvre un mécanisme de surveillance et d'élimination des ONT basé sur le Web qui intègre des délais concrets pour l'élimination des ONT. Le mécanisme permet aux parties prenantes de signaler et de surveiller la résolution des obstacles rencontrés dans la conduite de leurs activités dans les régions du COMESA, de l'EAC et de la SADC. Même si cela est important pour améliorer la transparence des rapports et identifier les obstacles non tarifaires et les mesures non tarifaires, il reste encore beaucoup à faire. En particulier, en ce qui concerne l'évolution d'un système de rapports vers un système qui résoudra les problèmes de manière contraignante. Si ce problème systémique n'est pas résolu dans le cadre de la ZLECAf, le même type de problème réapparaîtra.

marchandises, révélant un manque d'informations claires et accessibles sur les réglementations et procédures commerciales. Les décideurs politiques peuvent résoudre ces problèmes en garantissant que toutes les informations liées au commerce sont disponibles en ligne, centralisées et dans plusieurs langues pour répondre aux besoins des diverses parties prenantes. La mise en œuvre de telles mesures de transparence dans le cadre de la ZLECAf renforcerait la confiance entre les États membres et rationaliserait le commerce intra-africain, le rendant plus prévisible et moins vulnérable à la corruption. Une plus grande transparence dans les processus bureaucratiques est essentielle pour renforcer la cohérence des politiques et garantir que les mesures de facilitation des échanges sont effectivement mises en œuvre et comprises par toutes les parties prenantes.

Inconsistent transport regulations and vehicle standards across African countries pose significant challenges to the smooth movement of goods. Different countries have varying axle-load requirements, limiting the ability of trucks to operate seamlessly between nations. Additionally, les incohérences dans la façon dont les conteneurs de grande taille et les normes relatives aux équipements de sécurité sont traitées créent des complications logistiques.

Par exemple, les transporteurs super-liés sont confrontés à des réglementations différentes en Tanzanie par rapport aux autres pays, exigeant des permis spéciaux et encourageant des coûts supplémentaires. De même, l'absence d'un système d'assurance unifié pour les marchandises transitant par la région oblige les entreprises de logistique à souscrire une assurance supplémentaire, ce qui augmente les coûts opérationnels. L'harmonisation des réglementations en matière de transport et des normes relatives aux véhicules est essentielle pour faciliter un commerce transfrontalier plus fluide et plus efficace (voir encadré 3).

Encadré 3 - Produits Forestiers Miombo (Miombo Forestry Products)

Miombo Forestry Products en Namibie était confronté à des coûts de transport élevés, à des procédures réglementaires complexes et à des problèmes de certification lors de l'exportation de produits forestiers. L'entreprise a préconisé des réunions régulières entre les pays pour harmoniser les politiques et a suggéré l'utilisation de solutions numériques, telles que les certificats phytosanitaires électroniques, pour rationaliser les processus. En relevant ces défis logistiques et réglementaires, Miombo Forestry Products a amélioré son efficacité et sa compétitivité sur les marchés sous-régionaux, renforçant ainsi ses capacités globales d'exportation.

L'absence de mécanismes clairs de règlement des différends concernant les lois commerciales régionales constitue un défi important pour la cohérence des politiques. Malgré l'existence d'accords régionaux comme le Programme de libéralisation des échanges de la CEDEAO, les règles sont fréquemment enfreintes et les incidents sont traités par des interventions ad hoc plutôt que par des processus structurés. Ce manque de règlement structuré des différends nuit à l'efficacité des accords régionaux et conduit à une application incohérente. La mise en place de mécanismes solides de règlement des différends est essentielle pour garantir que les accords commerciaux régionaux soient respectés et que les violations soient traitées de manière systématique et équitable.

4 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Renforcer la coordination inter-agences et l'engagement des parties prenantes :

Les gouvernements devraient améliorer la coordination entre les différents ministères, agences et parties prenantes en formalisant des mécanismes de communication, tels que les Comités nationaux de facilitation des échanges (NTFC). Veiller à ce que ces comités soient bien financés, indépendants et opérationnels rationalisera la mise en œuvre des mesures de FT et améliorera l'efficacité du commerce transfrontalier. Les décideurs politiques doivent également veiller à ce que les agences frontalières disposent de l'autorité et des ressources nécessaires pour relever les défis commerciaux dynamiques et se coordonner efficacement avec les pays voisins.

Assurer la mise en œuvre efficace des accords et protocoles régionaux :

Les décideurs politiques doivent traduire les accords régionaux, tels que la ZLECAf, en politiques nationales concrètes. Cela comprend l'élimination des barrières non tarifaires, l'amélioration des infrastructures et la normalisation des procédures douanières transfrontalières. La mise en œuvre de systèmes de déclaration en ligne des ONT et le respect de délais stricts pour la suppression des obstacles garantiront que les pays bénéficieront pleinement des accords régionaux, évitant ainsi la prolifération des ONT et autres obstacles commerciaux.

Promouvoir la cohérence des politiques et l'harmonisation des normes :

Pour faciliter le commerce transfrontalier, les décideurs politiques doivent harmoniser les réglementations en matière de transport, de douane et de sécurité. Il s'agit notamment de remédier aux incohérences dans les exigences en matière de charge par essieu, les normes de sécurité des véhicules et les systèmes d'assurance qui entravent la circulation des marchandises à travers les frontières. Veiller à ce que les réglementations liées au commerce soient transparentes, prévisibles et disponibles en ligne améliorera la cohérence des politiques et réduira les coûts du commerce, en particulier pour les MPME.

Tirer parti des solutions numériques pour la facilitation des échanges :

Les mesures numériques de facilitation du commerce telles que les systèmes de guichet unique électronique (ESW) et les certificats d'origine électroniques (eCoO) devraient être prioritaires pour rationaliser les processus douaniers et améliorer la transparence. Les gouvernements doivent investir dans les infrastructures et le renforcement des capacités nécessaires pour soutenir l'adoption de ces systèmes. En outre, la numérisation contribuera à réduire la corruption et les inefficacités aux frontières, garantissant ainsi des flux commerciaux plus prévisibles et plus efficaces.

Développer la transparence et lutter contre la corruption :

Les décideurs politiques doivent mettre en œuvre des mesures anti-corruption à des moments clés du processus commercial, en particulier aux postes frontières, afin de réduire les coûts et les retards causés par la corruption et l'inefficacité. En améliorant la transparence grâce à des systèmes numériques de gestion des douanes et en donnant accès à des informations commerciales claires et à jour, les gouvernements peuvent minimiser les possibilités de pratiques de corruption, favorisant ainsi un environnement commercial plus juste et plus efficace.

Les conclusions et recommandations présentées dans cette note d'orientation ont des implications considérables pour le paysage commercial africain à l'avenir. En relevant les principaux défis de la coordination interinstitutionnelle, de la mise en œuvre des accords régionaux et de la cohérence des politiques, les décideurs africains peuvent débloquer une croissance économique significative et améliorer la compétitivité du continent sur les marchés mondiaux. La mise en œuvre de solutions numériques de facilitation du commerce et l'harmonisation des réglementations réduiront non seulement les coûts du commerce, mais favoriseront également une plus grande transparence et une plus grande confiance entre les partenaires commerciaux. À long terme, ces efforts seront essentiels pour approfondir l'intégration régionale dans le cadre de la ZLECAf, accélérer la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur

mondiales et contribuer aux objectifs de développement socio-économiques plus larges, notamment la réduction de la pauvreté et la création d'emplois.

REMERCIEMENTS

Cette Note d'orientation a été élaborée avec le soutien du Cyril Prinsloo en collaboration avec le personnel de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). L'ACBF exprime sa sincère gratitude à Afreximbank pour son soutien financier, qui a rendu possible la production de cette Note. Les opinions exprimées dans cette note et le document sous-jacent sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'ACBF.

REFERENCES

- ¹ WTO. Trade facilitation. https://www.wto.org/english/tratop_e/tradfa_e/tradfa_e.htm
- ² Tralac. 2023. Status of AfCFTA Ratification. <https://www.tralac.org/resources/infographic/13795-status-of-afcfta-ratification.html>
- ³ UNECA. 2021. New assessment of the economic impacts of the Agreement Establishing the African Continental Free Trade Area on Africa. <https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/46750/%20b11999160.pdf?sequence=1&isAllowed=y#:~:text=With%20the%20Agreement%20in%20place.per%20cent%20of%20total%20trade>
- ⁴ De Melo, J, Sorgho, Z and Wagner, L. 2024. Implementing the Trade Facilitation Agreement should boost trade among African Continental Free Trade Area members. <https://cepr.org/voxeu/columns/implementing-trade-facilitation-agreement-should-boost-trade-among-african#:~:text=Development%20International%20trade-.Implementing%20the%20Trade%20Facilitation%20Agreement%20should%20boost%20trade,Continental%20Free%20Trade%20Area%20members&text=The%20main%20objective%20of%20the.and%20boost%20intra%2DAfrica%20trade>
- ⁵ The UN Global Survey on Digital and Sustainable Trade Facilitation (UNTF Survey) is a comprehensive tool designed to monitor and assess the implementation of trade facilitation measures across the globe. Conducted biennially since 2015 by the United Nations Regional Commissions in collaboration with UNCTAD, the survey covers over 160 economies, including 42 African countries, and evaluates 60 trade facilitation measures.
- ⁶ Ismail, F and Mataba, K. 2021. COVID-19 and trade facilitation in Southern Africa. <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/Publications/Working-paper/PDF/wp2021-67-COVID-19-trade-facilitation-Southern-Africa.pdf>
- ⁷ Ismail, F and Mataba, K. 2021. COVID-19 and trade facilitation in Southern Africa. <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/Publications/Working-paper/PDF/wp2021-67-COVID-19-trade-facilitation-Southern-Africa.pdf>
- ⁸ UNCTAD. 2023. Digital and Sustainable Trade Facilitation: Global Report 2023. <https://www.untfsurvey.org/files/documents/report-digital-sustainable-2023-global.pdf>
- ⁹ Ismail, F and Mataba, K. 2021. COVID-19 and trade facilitation in Southern Africa. <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/Publications/Working-paper/PDF/wp2021-67-COVID-19-trade-facilitation-Southern-Africa.pdf>
- ¹⁰ UNCTAD. 2023. Digital and Sustainable Trade Facilitation: Global Report 2023. <https://www.untfsurvey.org/files/documents/report-digital-sustainable-2023-global.pdf>
- ¹¹ Songwe, V. 2019. Intra-African trade: A path to economic diversification and inclusion. <https://www.brookings.edu/articles/intra-african-trade-a-path-to-economic-diversification-and-inclusion/>
- ¹² UNECA, 2023. Addressing the trade facilitation challenge in the context of the AfCFTA: views from West Africa. <https://repository.uneca.org/handle/10855/49479>
- ¹³ Ismail, F and Mataba, K. 2021. COVID-19 and trade facilitation in Southern Africa. <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/Publications/Working-paper/PDF/wp2021-67-COVID-19-trade-facilitation-Southern-Africa.pdf>
- ¹⁴ Hoekman., B, Njinkeu, D, Shepherd, B. Trade Facilitation in the African Continental Free Trade Area. <https://copenhagencensus.com/sites/default/files/2023-03/Trade%20Facilitation%20in%20the%20African%20Continental%20Free%20Trade%20Area.pdf>

REFERENCES

¹⁵ Talkmore, C. 2019. Trade facilitation and the African Continental Free Trade Area. <https://www.tralac.org/documents/events/tralac/2740-tralac-brief-trade-facilitation-and-the-african-continental-free-trade-area-march-2019/file.html>

¹⁶ UNECA. 2024. MSMEs, value chains and trade development in Southern Africa. https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/50184/2301449-MSMEs%20value%20chains%20and%20trade%20development%20in%20Southern%20Africa_rev2.pdf?sequence=1&isAllowed=y





THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

CONTACT US

Follow, share and engage with us today!

 www.acbf-pact.org

 www.elibrary.acbf-pact.org/

 [Africa Capacity Building Foundation](#)

 [ACBF_Official](#)

 [@theacbf](#)

 [TheACBF](#)